



**VERS  
UN REVENU  
UNIVERSEL  
D'ACTIVITÉ**

**Vers un revenu universel d'activité  
Atelier du 2 décembre 2019 – AVIGNON  
Compte-rendu des expressions citoyennes**

## **LES ATELIERS CITOYENS SUR LE PROJET DE REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITE**

Six ateliers citoyens sont organisés, chacun dans une région de France différente, pour permettre aux Français de s'informer et de discuter du projet de réforme visant à instaurer un revenu universel d'activité, puis de faire des propositions concrètes sur les conditions de réussite de ladite réforme.

Chaque atelier réunit pendant une journée citoyens, bénéficiaires d'aides sociales ou non, et acteurs de terrain. Tous les ateliers suivent le même programme d'informations et d'échanges ; les participants échangeant par petits groupes avec l'aide d'animateurs et de facilitateurs.

Les ateliers aboutissent à leur propre synthèse qui présente les idées élaborées collectivement par les participants.

Le présent document rend compte des échanges collectifs entre les citoyennes et citoyens réunis le 2 décembre 2019 à Avignon dans le cadre d'un atelier ayant exploré de manière plus approfondie un sujet : les jeunes.

# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

## 1. QUI SONT LES PARTICIPANTS ?

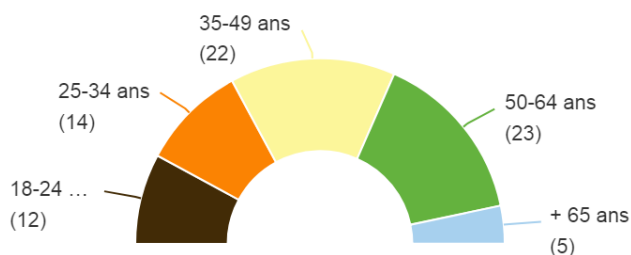
La mobilisation des participants a été pilotée par les Hauts-commissaires à la lutte contre la pauvreté qui ont, chacun dans leur région, mobilisé des structures relais (caisses d'allocations familiales, associations) et des collectivités territoriales en vue de constituer des groupes diversifiés à chaque table en terme d'âge, de catégories sociales, et de sexe.

90 personnes ont participé à l'atelier d'Avignon, dont 82 ont répondu au questionnaire à remplir au début et à la fin de l'atelier. Les données ci-dessous concernent donc ces 82 citoyens. Cependant, les participants n'ayant parfois pas répondu à toutes les questions, le nombre de réponses fluctue selon les questions. Il est donc normal que toutes les valeurs additionnées ne soient pas équivalentes à 82 pour chaque question.

Comme illustré sur le graphique ci-dessous, les âges semblent répartis de manière homogène avec une légère surreprésentation des 35-49 ans et des 50-64 ans. Les situations professionnelles des participants sont également assez variées avec toutefois un nombre important de personnes en recherche d'emploi, par rapport aux autres ateliers.

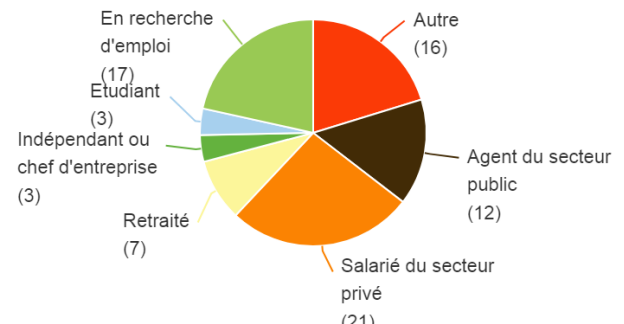
### AGE DES PARTICIPANTS

Réponses effectives : 76 Taux de réponse : 93%



### SITUATIONS PROFESSIONNELLES

Réponses effectives : 74 Taux de réponse : 90%



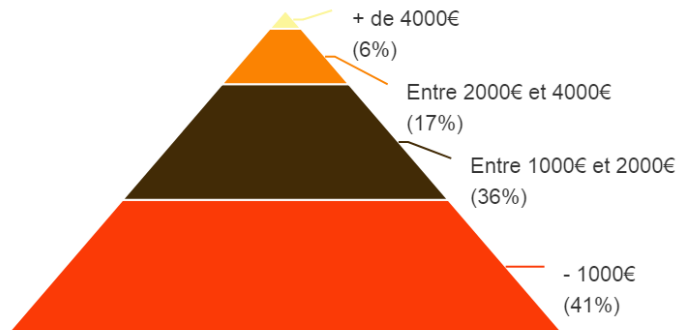
51 personnes n'avaient jamais participé à une réunion publique jusqu'à cet atelier à Avignon et 31 personnes avaient déjà participé à ce type de réunion.

**39 participants ont bénéficié d'une prestation sociale dans les 12 derniers mois, ce n'était pas le cas pour 35 d'entre eux. 27 personnes se considèrent en situation de pauvreté, ce n'est pas le cas pour les 43 autres.** Les participants ont ensuite estimé leur revenu disponible chaque mois (graphique détaillé ci-dessous) : 24 participants l'ont estimé en dessous de 1000 euros.

## ESTIMATION DU REVENU DISPONIBLE MENSUEL

Réponses effectives : 69

Taux de réponse : 84%



## 2. DIAGNOSTIC COLLECTIF EN DEBUT DE JOURNEE

### 2.1. « Vivre dignement » : la définition des participants

Avant que le projet de réforme ne leur soit présenté dans le détail, les participants ont été invités à réfléchir à une question en lien avec l'un des objectifs annoncés pour la réforme: assurer à tous de vivre dignement.

Pour l'ensemble des participants, vivre dignement, c'est d'abord pouvoir répondre à certains besoins primaires, pour soi et pour sa famille :

- **Pouvoir se loger convenablement** (12 groupes) : un groupe évoque les besoins en « eau, électricité, surface », un « état du logement qui ne rend pas malade » « avec un loyer pas trop cher ».
- **Pouvoir se nourrir** (12 groupes) : cela signifie pour un groupe d'« avoir à manger tous les jours » ; pour un groupe, cela implique de « ne pas avoir recours aux banques alimentaires ».
- **Pouvoir se soigner** (8 groupes) : deux groupes mentionnent plus explicitement la thématique du « bien vieillir : se maintenir en bonne santé ».

En outre, la plupart des groupes s'accordent pour dire que vivre « dignement », c'est « penser au bien-être » ou encore « ne pas vivre *a minima* », et ajoutent des éléments à ce socle initial :

- **Pouvoir accéder à l'éducation, à la culture et aux loisirs** (7 groupes) : « pouvoir se permettre certains loisirs / vacances » ; « accéder aux activités scolaires pour les enfants ».
- **Pouvoir s'insérer par le travail** (6 groupes) : « avoir accès au monde du travail », avoir une « activité épanouissante ». Sur cette thématique du travail, les questions de pénibilité et de souffrances psychiques au travail ont également été mentionnées.



# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Pouvoir avoir des ressources suffisantes** (5 groupes) : pour deux groupes, cela signifie « vivre au-dessus du seuil de pauvreté » ; pour un autre, cela signifie avoir un « salaire de 2000 euros par personne » au moins.

Enfin, tous les participants ont caractérisé les sentiments et ressentis qu'ils associent à une « vie digne » :

- **Se sentir respecté et intégré dans la société** (8 groupes) : vivre dignement signifie, selon les participants, « ne pas être jugé », « discriminé », « être considéré comme une personne à part entière », « avoir une haute estime de soi », « marcher la tête haute », « se sentir utile », accéder à une « symbiose travail, famille, patrie ». *« Vivre dignement, c'est être différent parce qu'on en a les moyens et que c'est un choix, et non une situation subie » (un participant de l'atelier)*
- **Se sentir en sécurité** (5 groupes) : le filet de sécurité recherché est autant financier (« capacité à se projeter, voir être en capacité d'épargner ») que physique (« ne pas subir de violence ») et social.
- **Se sentir libre et autonome** (3 groupes) : « être pris en compte, être acteur » ; « avoir la possibilité d'avoir un projet de vie » ; « être reconnu comme un acteur de la société pour ses compétences et talents, être un citoyen (dans tous les domaines, associatif, culturel) »
- **Ne pas sentir dépendant** (2 groupes) : « ne pas être à la charge » ; « ne pas être jugé lorsqu'on va accéder aux droits : sentiment d'humiliation ».
- Enfin, un groupe considère que « vivre dignement dépend surtout de soi ».

**Les participants ont ensuite énoncé plusieurs situations qu'ils jugent « indignes » dans notre société aujourd'hui :**

- **Situations concernant le logement** (9 groupes) : l'activité des marchands de sommeil ; l'insalubrité des logements ; le montant des loyers ; l'existence de bidonvilles ; la situation des « familles devant vivre tous dans la même pièce » ou des personnes « devant vivre dans une voiture » ; « expulsion liée à une coupure d'électricité ». *« Quand on ne paie pas beaucoup, on vit là où les rats n'iraient pas » (un participant de l'atelier)*
- **Conditions de vie des personnes sans domicile fixe** (8 groupes) : augmentation du nombre de SDF ; « appel du 115, mais il n'y a pas de place » ; « mourir de froid dans la rue, dans l'anonymat ».

- **Situations relatives à l'alimentation** (5 groupes) : honte d'« aller à l'épicerie solidaire » ; « frigo vide, rien à manger il faut payer les factures au lieu de manger » ; « aller mendier auprès des administrations et des associations caritatives » ; « faire appel à la charité ».
- **Situation des jeunes** (5 groupes) : échec scolaire ; rupture d'études ; prostitution ; « jeunes en sortie d'Aide sociale à l'enfance » ; « les types de travail auxquels les jeunes ont accès, par exemple les services civiques utilisés comme un réel emploi par certaines structures ».
- **Accès aux soins** (4 groupes) : « devoir y renoncer ».
- **Manque d'accompagnement** (4 groupes) : « accueil mal adapté à certains publics » ; « difficile d'avoir un entretien » ; pas d'« interlocuteur défini » ; situation des personnes « qui ont honte et ne franchissent pas les portes d'un centre social ».
- **Ressenti d'exclusion et de discrimination** (4 groupes) : « se sentir en marge » ; « discriminations perpétuelles » ; « exclusion ordinaire » ; le préjugé « il ne trouve pas de travail, c'est qu'il n'en cherche pas ».
- **Situation de l'emploi** (4 groupes) : « travailler et ne pas pouvoir finir le mois » ; augmentation de la pression professionnelle ; crise des aides-soignants.
- **Situation des personnes âgées** (3 groupes) : « retraites indécentes (agricoles indépendants) » ; « personnes isolées sans soins ».
- **Situation des femmes** (2 groupes) : « inégalités hommes-femmes » ; « violences faites aux femmes ».
- **Et aussi** : le revenu de solidarité active avec lequel il serait « compliqué de vivre dignement » ; la situation des « migrants (stigmatisation, travail au noir) » ; la situation des personnes seules avec enfants mineurs qui « ne peuvent s'occuper d'elles-mêmes, de leur personnalité » ; le fait d'« être si nombreux à bénéficier de minima sociaux » ; un changement de situation qui « conduit à perdre la garde de mon enfant ou ne plus pouvoir payer son logement ».

## 2.2. État des lieux du système d'aides et prestations sociales

Après avoir discuté sur leur vision d'une vie « digne », les participants ont été invités à s'exprimer spontanément sur le système actuel d'aides sociales, à prendre du recul sur les satisfactions et insatisfactions qu'il génère tel qu'ils l'appréhendent aujourd'hui.

### Ce qui fonctionne bien selon les participants

Parmi les principaux éléments qui fonctionnent « bien » dans le système actuel, les participants ont énoncé :

- **Son existence même** (5 groupes) : « le fait que les prestations existent » ; « ça marche, on est aidés » ; « un pays libre de droit, un beau pays » ; « ça marche au début, mais mal à la fin » ; en comparaison avec les voisins européens, « oui nous sommes bien lotis »
- Ont également été cités : la prise en compte des situations personnelles ; les « démarches actuelles » ; les « contreparties à l'aide » ; l'« encouragement à la triche, à la fraude »

Certains dispositifs plus spécifiques ont été décrits comme « fonctionnant bien » :

- **Les aides au logement** (4 groupes)
- **La prime d'activité** (3 groupes) : « rapide et simple »
- **La sécurité sociale** (3 groupes)



# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **La couverture maladie universelle** (3 groupes) : CMU-c (Couverture maladie universelle complémentaire), PUMA (Protection universelle maladie)
- **L'allocation adultes handicapés** (2 groupes) : « quand non-coupée »
- **La Garantie jeunes** (2 groupes) : « car il y a un accompagnement et une allocation mais dans la mesure où le jeune vit chez ses parents »
- Le **RSA** (1 groupe).

## Ce qui ne fonctionne pas selon les participants

Les participants ont ensuite décrit les éléments qui ne fonctionnent pas dans le système d'aides sociales :

- **Le manque de lisibilité** (4 groupes) : « information » ; « lenteurs » ; « la plupart des gens ignorent leurs droits ». La CAF est explicitement mentionnée à deux reprises au sujet de la régularité des déclarations.
- **L'insuffisance des aides** (3 groupes) : « richesse mal répartie » ; « l'État attend le point de non-retour » ; « le montant des aides n'est pas suffisant ».
- **Les modalités de calcul et d'attribution** (3 groupes) : « manque de prise en compte des situations particulières » ; « plafonds pour accéder aux droits » ; « erreurs administratives, trop perçus, indus ».
- **Le manque de contrôle** et l'«abus du système » (3 groupes). *« Il faut tricher pour vivre dignement » (un participant de l'atelier)*
- **L'allocation adultes handicapés** : « coût des expertises à certains droits (MDPH : maisons départementales des personnes handicapées) » ; « si on dépense 1€ pour l'AAH ou pour les aides ménagères, pas de droit » ; prise en compte des revenus du conjoint.
- **L'accompagnement** (2 groupes) : « absence de service de proximité en rural ou urbain, qui concourt à l'enferment et à l'isolement ».
- Et aussi : la dématérialisation ; le fait que le système « n'incite pas à travailler » ; le fait de « devoir se justifier » ; la situation des jeunes ; « le nombre de places par rapport au nombre d'appels pour le 115 » ; la situation des aidants familiaux » ; la conjugalisation (« la situation du couple pénalise le conjoint qui est dépendant et le rend dépendant ») ; les disparités territoriales ; le fonctionnement de l'aide au logement (« dès que les enfants passent à 21 ans, perte des droits » / « APL non revalorisée alors que les loyers flambent »).

### **3. LES PARTICIPANTS ET LA REFORME : LES INTERROGATIONS DES CITOYENS**

Après une présentation des constats et des sujets de discussion réalisée par le rapporteur général de la réforme, les participants ont pu partager leurs premières questions et réactions au délégué interministériel et au rapporteur général. Plusieurs grandes catégories d'interrogations peuvent être distinguées comme suit :

#### **Sur la philosophie et les grands objectifs de la réforme**

- Est-ce que le nouveau système sera plus juste et avantageux et comment allez-vous vous en assurer ? (« Pour nous, la réforme vise à faire faire des économies à l'État et aura pour conséquence de diminuer les aides »)
- En quoi le RUA serait universel ? Est-ce que tout le monde va le toucher, est ce qu'un salarié va le toucher ? Est-ce que le socle sera touché par tout le monde ?
- Pourquoi ne pas mettre en place un RUA calculé par rapport au revenu médian qui garantisse à tous (jeunes, handicapés, personnes âgées) un montant minimum pour vivre dignement ? (« Le principe d'universalité par définition doit s'appliquer à tous. Il n'est pas sûr que ce soit le cas avec le projet de RUA »)
- Pouvez-vous clarifier le calcul de la prime d'activité et comment elle s'intègre dans le RUA ?
- Quelle relation avec réforme des aides au logement en cours ? réforme de la rémunération du travail ? (« parce que les travailleurs sont pauvres »)
- Le supplément logement serait-il toujours versé au bailleur ?

#### **Sur le gain au travail et l'incitation à l'activité**

- Comment le RUA, dans son fonctionnement va permettre d'inciter les personnes à travailler ?
- Est-ce que le nouveau système favorise vraiment l'emploi ? (« Actuellement le système n'encourage pas à accepter les petits contrats »)
- Pourquoi ne pas conditionner le bénéfice du RUA aux jeunes à un devoir d'activité ou de participation à la vie sociale ? (« Parce que dans la politique en faveur des jeunes, cela manque d'inclusion, de réinsertion : mettre en parallèle « l'oisiveté » des jeunes (lié à leur âge) et le fait de toucher une prestation : percevoir une prestation dès la majorité est-elle facteur d'inclusion ? Au-delà de l'aspect monétaire »).

#### **Sur le montant du futur revenu universel d'activité**

- L'objectif du RUA est-il de « remonter » au niveau du seuil de pauvreté ? Au-dessus ?
- Quel sera le montant du RUA ?
- Est-ce qu'avec ce système, chaque personne aura-t-elle la garantie de toucher les 1050€ qui permettent de lutter contre la pauvreté ?
- Est-ce que le RUA permettra d'acheter une voiture ? D'accéder à la propriété ?

#### **Sur les modalités pratiques de calcul et d'attribution**

- Le RUA intégrera-t-il les indus ?
- Y aura-t-il des conditions uniques d'accès, de calcul et de révision des prestations sociales ?
- Pourquoi y a-t-il des niveaux d'aides qui diffèrent selon l'âge alors que vous parlez de revenu universel (pour une personne seule) ?





# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- N'est-il pas possible d'amener plus de transparence dans les règles d'attributions des aides et des montants selon la localisation et la situation ? (« Des disparités existent selon le lieu d'habitation sans que l'on comprenne pourquoi (cf. : primes en hausses des infirmières à Paris »))
- Quelles seront les conditions d'accès au RUA pour les résidents étrangers sur le territoire ?
- Quelles seront les modalités de demande (juste déclaratives ?) ?
- Pour être le plus réactif possible, quelle est la période de référence pressentie du RUA ? (« Période de référence choisie peut entraîner une grande difficulté à chaque rupture de situation »).

## **Sur les non-recours**

- Comment ce projet garantit-il un accès aux droits plus lisible ?
- Comment mieux communiquer pour lutter contre le non-recours ?

## **Sur la prise en compte des particularités**

- Que ce soit pour le RUA, ou selon le système actuel des différentes prestations sociales, si on dépasse le plafond de 10€ par exemple, on n'y a plus droit ; comment calculer le seuil, de façon plus équitable, en prenant en compte la singularité des parcours de vie ?
- Quid de l'accompagnement des personnes ? Va-t-on vers un guichet unique ? Tiendra-t-il compte des situations complexes des usagers ? (« Par rapport au constat des usagers sur les services publics qui ont été déjà dégradés par les réformes et remplacés par des « ersatz » ! »)

## **Sur la mise en œuvre du RUA et la transition**

- Qui va s'occuper de gérer ce dispositif ? Y aura-t-il à terme un interlocuteur unique pour ouvrir ses droits ?
- Comment je vais pouvoir anticiper quand ça change ?
- A quand une véritable télétransmission entre les administrations évitant l'envoi de documents (et leur fuites) ?
- Est-ce que vous avez prévu aussi des moyens pour l'accompagnement ?
- Comment sera financé le nouveau dispositif ?

## **Sur les aides pour les personnes en situation de handicap**

- Comment préserver la situation financière de la personne bénéficiant d'une AAH alors qu'elle vit en couple avec un enfant qui travaille ? (« Aujourd'hui le revenu socle est calculé pour une personne seule. Cela baisse le montant de l'aide lorsque la personne handicapée est en couple car le revenu est ensuite recalculé en prenant en compte le revenu du conjoint alors que les charges ne baissent pas »)
- Pourquoi fusionner l'AAH dans le RUA plutôt que de créer un revenu à part pour les personnes dans des situations très spécifiques (pas en mesure de travailler) ?

## **Sur une éventuelle expérimentation**

- Y aura-t-il des territoires où le RUA sera d'abord expérimenté ?

## 4. QUEL REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITE ? L'AVIS DES CITOYENS SUR TROIS HYPOTHESES DE TRAVAIL

Après avoir discuté et débattu sur l'ensemble du projet de revenu universel d'activité, les participants ont été appelés à se prononcer sur un thème en particulier : **les jeunes**. Ils ont été répartis en 3 groupes ayant travaillé chacun sur un sujet de travail qui suscitent de nombreux questionnements dans le cadre de la réflexion sur un revenu universel d'activité : d'abord, **l'ouverture du revenu universel d'activité à tous les jeunes adultes de moins de 25 ans (réactions sur le principe et réflexion sur les critères)**, puis **la prise en compte ou non des ressources et du soutien de la famille des jeunes**, et enfin **le remplacement ou non des bourses par un « supplément étudiant » au sein du revenu universel d'activité**.

### 4.1. L'avis des participants sur l'ouverture du revenu universel d'activité aux 18-25 ans

**Les participants ayant débattu de l'idée d'ouvrir le revenu universel d'activité aux 18-25 ans se sont positionnés presque unanimement en faveur de ce scénario. Seul un groupe a émis quelques réserves mineures.**

**Cette ouverture aux jeunes est appréhendée positivement pour :**

- **Le principe et la réalisation effective de l'autonomie et de la liberté des jeunes** (4 groupes) : « le critère d'âge n'est pas pertinent, à 18 ans nous sommes citoyens » ; l'ouverture donnerait par ailleurs plus de liberté pour « quitter le foyer ».
- **La réponse que cela apporte à la pauvreté des jeunes** (4 groupes) : « c'est la tranche d'âge la plus pauvre en France » ; coût important de la « mobilité et du permis de conduire », et du « logement » ; situation des jeunes de l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Comme situations particulières, ont été citées : celles des jeunes devant « travailler à côté », les ruptures familiales, les « entrées en formation ».
- **Un facteur d'«équité des chances pour l'avenir** » (1 groupe)
- **Les conséquences économiques positives** (1 groupe) : « dynamisation économique à court terme (pouvoir d'achat) et investissement à long terme (élévation du niveau d'étude) ».
- **Un besoin pour améliorer le système de bourses** (1 groupe) : « système de bourses obsolète et d'une complexité trop importante ».

**Seul un groupe a formulé des réserves, qui sont :**

- L'«effet de trappe » que pourrait entraîner une « systématisation » : « les jeunes pourraient s'y enfermer ? »
- Les besoins en accompagnement qu'une telle mesure impliquerait.

**Si le revenu universel d'activité venait à être ouvert aux jeunes, cela nécessiterait selon les participants :**



# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Un accompagnement à la hauteur** (4 groupes) : « accompagnement individuel et suivi, mise en œuvre d'un projet de vie » ; « accompagnement et formation qualifiantes » ; « accompagnement renforcé ». Plusieurs groupes sont favorables à la logique d'engagements réciproques en préconisant une durée limitée d'attribution du revenu (« accompagnement contractualisé à partir de l'évolution des besoins des jeunes, son évaluation en début d'accompagnement ») ou « une contractualisation obligatoire pour les jeunes NEET (*Not in Education, Employment or Training*).
- **Un revenu au plus près des ressources du jeune et qui lui est versé directement** (3 groupes) : « ajustement au plus près de la situation du jeune (prise en compte du revenu réel) » ; « différencier le foyer fiscal parental et les revenus du jeune pour déterminer le montant du RUA jeune ». Un groupe ajoute que, même lorsque le jeune vit encore chez ses parents, « le soutien financier versé participe à la construction de son autonomie » et donc préconise un « supplément autonomie ».
- **Une équité de traitement** (2 groupes) : « le même montant que pour tous : pas de montant plus faible qui casserait l'égalité ».
- **Et aussi** : une automatisation permettant d'«éviter le non-recours » (1 groupe), les « moyens de cette ambition » (1 groupe).

## 4.2. L'avis des participants sur la prise en compte des ressources du foyer

**Les participants ayant débattu sur ce sujet se sont majoritairement positionnés en défaveur d'une prise en compte des ressources des parents, 2 groupes sur 4 ayant exprimé une position unanime. Les principaux arguments en défaveur d'une prise en compte desdites ressources sont :**

- **Une position de principe de non-intrusion dans la sphère familiale** (2 groupes) : « L'État n'a pas à s'immiscer dans les situations familiales » ; « le jeune est un individu à part entière ». La disparité des situations familiales est un argument important derrière cette position : exemple donné de « certains jeunes dont les parents dépasseront le barème et qui ne bénéficieront pas d'aide financière soit parce que les relations sont difficiles, soit parce que la famille est endettée ».
- **Une meilleure solution pour les jeunes actifs** (2 groupes) : les considérer « comme des adultes », « jeunes actifs à petit salaire ».
- **Un soulagement pour les dépenses des foyers durant les études** (1 groupe) : « ça coûte une blinde, ça grève un budget familial pendant 4-5 ans ».

**Deux arguments en faveur d'une prise en compte des ressources du foyer ont toutefois été mentionnés :**

- Une bonne option pour les étudiants et jeunes sans emploi, habitant encore chez leurs parents (1 groupe).

- Une bonne idée pour « cibler les enfants des familles les moins aisées » (1 groupe) : « la solidarité nationale doit aider les jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas soutenus par leurs parents soit parce qu'ils ne le peuvent pas soit parce qu'ils ne le veulent pas ».

**Quelle que soit l'option retenue, la prise en compte des ressources du foyer devrait s'opérer selon les participants selon les critères suivants :**

- **De définir les bons critères de prise en compte** (4 groupes) : un groupe évoque 4 critères pour définir un jeune n'étant plus à charge : « statut du jeune ; emploi/étudiant ; lien d'habitation ; capacité financière et aide réelle de la famille » ; un autre un « risque si l'on base sur l'avis d'imposition = N-1 » ; un autre la nécessité de « prendre en compte la composition du foyer, voire le reste à vivre réel » ; enfin, un autre le besoin de « prendre en compte le libre choix du jeune de vivre chez ses parents ou pas, étudiant ou pas ». La définition des bons critères est identifiée comme un défi pour plusieurs groupes : « comment savoir les moyens financiers de la famille et l'aide réelle apportée » ; « jusqu'où demander la solidarité familiale, et comment faire ? » ; « qui sont les parents, parents divorcés, familles recomposées etc. ? ».
- **De l'accompagnement et des engagements réciproques avec le jeune** (2 groupes) : accompagnement vers l'autonomie et l'insertion (« comme avec la Garantie Jeunes ») ; « le RUA ne doit pas être de l'argent de poche, il doit être assorti d'obligations, *a minima* un accompagnement (Mission Locale/Pôle emploi) ».
- **Être adapté aux situations particulières** (2 groupes) : « permettre que les situations exceptionnelles soient étudiées », notamment les situations de rupture (« les ressources de la famille ne devraient pas être prises en compte lorsque le jeune est en totale rupture »).
- **Et aussi** : « encourager les entreprises à accueillir plus de jeunes en apprentissage », « promouvoir les formations courtes », « valoriser les filières manuelles » ; « annuler les frais d'inscription en ligne sur la plateforme Parcoursup concourant déjà à une exclusion de certaines formations, quelle que soit l'école ».

#### 4.3. L'avis des participants sur le remplacement des bourses sur critères sociaux par un « supplément étudiant » au sein du revenu universel d'activité

**Les participants ayant débattu du remplacement des bourses sur critères sociaux par un « supplément étudiant » au sein du revenu universel d'activité sont partagés. Cette proposition a été accueillie favorablement de manière unanime au sein d'un groupe ; deux groupes sont plutôt favorables à des ajustements du système de bourses sur critères sociaux ; les deux derniers groupes ne se sont pas fixés sur une option ou une autre.**

**Voici les principaux arguments favorables au remplacement :**

- **Une solution à l'abandon des études et une amélioration des conditions d'études** (2 groupes) : « nécessité de vivre en travaillant » ; « certains jeunes paient des écoles privées faute de pouvoir bénéficier d'une bourse et certains s'endettent » ; « coût des études, éloignement, durée de la formation ».
- **Un gage d'autonomie** (1 groupe)



# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Une évolution symbolique pour les étudiants** (1 groupe) : « coup de pouce historique, symbolique » (1 groupe) pour les étudiants (« qui ne travaillent pas, et sans l'appui des parents »).

## Voici les principaux arguments en défaveur du remplacement :

- **Une refonte du système des bourses est suffisante** (2 groupes) : « augmenter les bourses », « garder les bourses ».
- **La crainte que cela bénéficie à des étudiants ne le méritant pas** (2 groupes) : « attention aux faux étudiants (inscription, réussite) » ; « s'inscrire en FAC pour éviter d'aller travailler ».
- **Un souhait de ne pas séparer les étudiants des autres jeunes** (1 groupe) : le revenu universel d'activité devrait « concerner tous les jeunes et pas que les étudiants (selon les critères des parents) » ; parler de « supplément étudiant » serait « stigmatisant ».
- **Le fait que cela n'incite pas à « rentrer dans la vie active »** (1 groupe).

## Les participants considèrent qu'un remplacement pourrait être un succès si :

- **S'il répond à l'enjeu des étudiants devant travailler parallèlement** (5 groupes) : « liberté individuelle de travailler ou pas » ; « se consacrer à ses études et moins faire des petits boulots » ; « prendre en compte la réalité des charges des études ». Certains groupes ont défini un niveau raisonnable de temps de travail, qui pourrait devenir un « plafond » : « pas plus que du mi-temps » ; « limiter à 10 heures le nombre d'heures travaillées ».
- **S'il augmente le niveau de vie des étudiants** (3 groupes) : « améliorer le pouvoir d'achat » ; « à condition que cela ne change pas les revenus » ; « ressources universelles plutôt que revenu ».
- **Si les aides au logement sont maintenues** (3 groupes).
- **Si le public jeune est bien informé et accompagné** (2 groupes).
- **Si un « contrôle des étudiants » est assuré** (2 groupes).
- **Et aussi** : si le CROUS « reste gestionnaire des dossiers des étudiants » ; si les étudiants « ne perdent pas ce supplément pendant l'été » ; si l'on développe la « tutoration » ; si une majoration est prévue pour les étudiants en situation de handicap ; si l'on entend l'avis des jeunes ; si cela permet une « transition entre études et emploi sans précarité ».

Deux groupes se sont exprimés sur la prise en compte des ressources des parents : l'un en faveur, l'autre en défaveur.

## 5. AVIS COLLECTIF SUR LA REFORME EN FIN DE JOURNEE

En fin de journée, les participants ont dialogué sur la réforme dans son ensemble telle qu'ils l'ont comprise en vue de lister leurs points de satisfaction, leurs points d'insatisfaction et les insuffisances qu'ils ont identifiées avec, le cas échéant, des propositions pour compléter la réforme.

### Ce qui satisfait les participants dans le projet de réforme :

- **La simplification** (11 groupes) : l'idée du « guichet unique » séduit, ainsi que le principe d'un « socle avec des compléments ».
  - **Le principe d'une fusion des aides** (6 groupes) : « critères uniformisés » ; « multiplicité et diversité des profils pris en compte » ; « à long terme, gain pour les citoyens et les institutions ».
  - **L'ouverture aux 18-25 ans** (6 groupes).
  - **L'équité et l'universalité du revenu** (6 groupes).
  - **La volonté de valoriser le travail** (5 groupes) : « minima sociaux jamais plus importants que les salaires ».
  - **La lutte contre le non-recours** (4 groupes).
  - **Les réponses qu'il apporte aux enjeux de pauvreté** (4 groupes) : « se rendre compte que le RSA ne suffit pas » ; « aider plus de monde », notamment « les plus fragiles » ; « une volonté de maintenir les principes de la solidarité nationale au bénéfice des plus fragiles, garantie par une logique interministérielle ».
  - **La démarche de concertation** (3 groupes).
  - **La promesse d'accompagnement** (3 groupes) : « on met la personne en mouvement ».
  - **L'automatisme envisagé** (2 groupes).
- « On peut passer à un autre palier dans sa tête, penser à quelque chose qui fait du bien et pas que des sous » (un participant de l'atelier)*

### Ce qui inquiète les participants dans le projet de réforme :

- **Les efforts d'accompagnement et leur qualité** (7 groupes) : l'accompagnement doit selon les participants « être rapidement en place et efficient », avec une « garantie de moyens » et de réels « services de proximité ».
  - **L'aboutissement de la réforme et la transition** (6 groupes) : la concrétisation au vu des alternances politiques (« est-ce qu'on ira au bout avec le RUA ? » ; « quid du projet après les élections ? » ; « 2023 paraît loin »), le financement de la réforme, la « préparation des acteurs ».
  - **Le montant effectif du futur revenu** (6 groupes) : les participants s'accordent pour dire que le montant socle ne doit pas être trop faible, voire plus important « comparé à la situation actuelle » et « permettre de sortir de la pauvreté » ; « est-ce qu'on ne va pas déshabiller Paul pour habiller Jacques ? ».
- « Sans accompagnement par des personnes, la démarche sera vouée à l'échec » (un participant de l'atelier)*



# VERS UN REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ

- **Les modalités de calcul du revenu universel d'activité** (5 groupes) : bases de calcul et conditions d'éligibilité ; dégressivité des prestations ; nombre de conditions ; « à trop simplifier, on risque de perdre les particularismes ».
- **Les contreparties attendues et la notion d'«activité»** (4 groupes) : attente d'« incitation plus que de contrôle » ; « par définition, une personne à la retraite ou un étudiant n'est pas en activité ».
- **L'intérêt final de la réforme** (3 groupes) : « est-ce que ça va vraiment changer quelque chose? ou être juste un changement de nom ? » ; « ce que ça va changer concrètement pour moi qui suis pauvre » ; crainte « que ça soit la même chose qu'avant : une addition d'aides sociales ».
- **L'accentuation de la fracture numérique** (3 groupes).
- **L'effectivité du processus de concertation** (3 groupes) : « coup de communication ou réalité ? ».
- **L'intégration des jeunes de 18-25 ans** (2 groupes) : des participants insistent sur la nécessité qu'il y aurait de « s'assurer de l'engagement du jeune », de prévoir « une fin » selon l'évolution du projet du jeune, et d'envisager cette ouverture « en lien avec l'éducation nationale ».
- **L'universalité** (2 groupes), qui selon certains citoyens « n'en est pas une » : « garantie d'un revenu ou une garantie de ressources ? »
- Et aussi : des passerelles avec le monde de l'entreprise ; la prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, des « invisibles ne s'adressant pas à la CAF » et des « personnes les plus éloignées de l'emploi ou les moins autonomes ».

## Les éléments qui manquent dans le projet de réforme et/ou devrait intervenir en plus de la réforme :

Les citoyens présents à Avignon souhaitent obtenir des clarifications sur certains éléments du projet de réforme :

- Le service public d'insertion : « qu'est-ce qu'il apporte de plus ? »
- Le chiffrage de la réforme : « le président va-t-il mettre les moyens à la hauteur ? »
- L'organisme qui en sera porteur
- Des précisions sur la notion d'«activité»

Ces manques les conduisent à exprimer de l'incompréhension : « c'est flou » ; « une nouvelle complication ? ».

Parmi les éléments pour lesquels le projet de réforme ne fournit pas assez de réponses, ont été cités :

- **L'accompagnement** (5 groupes) : certains participants évoquent le besoin de « changer le paradigme diplôme/compétences pour une prise en compte des savoirs expérientiels ». Pour les jeunes, a été évoquée une « période de mise en situation » pour ajuster le montant.
- **Le montant des aides** (3 groupes) : « pourquoi ne pas avoir un socle supérieur au seuil de pauvreté pour tous, équivalent à un minimum pour vivre » ; « garantie universelle de ressources »
- **L'adaptabilité aux situations particulières** (2 groupes) : violence conjugales, séparations brutales // Les modalités d'actualisation de la situation des bénéficiaires.
- Et aussi : l'articulation avec l'Éducation Nationale et les universités ; le lien avec la politique familiale ; le lien avec la situation de l'emploi (« est-ce que le RUA en définitive n'est rien d'autre que la pauvreté généralisée, n'est-il pas plus judicieux de parler d'emploi ? ») ; les moyens pour les professionnels. Enfin, un groupe propose que l'État puisse « se porter garant pour faire crédit, pour acheter une voiture ».